

Queste de savoir

J'ai testé pour vous : la fuite de gaz

16 octobre 2022

Table des matières

Introduction	1
1. Oh, une fuite!	1
2. La fuite amont	2
3. La mise en sécurité	2
4. La réparation et la remise en service	3
5. Combien ça coute ?	3
Conclusion	4

Introduction

Dans le monde moderne, nous sommes reliés à de multiples réseaux. Mais que se passe-t-il lorsque ceux-ci défaillent ?

Les réseaux de signaux (paire de cuivre pour la téléphonie et Internet en xDSL, fibre optique) ne posent aucun problème *direct* de santé public, le pire qui puisse arriver, c'est de ne plus avoir Internet. Une fuite sur un réseau d'eau peut provoquer des dégâts matériels conséquents, mais constitue rarement un danger immédiat. Le réseau électrique, s'il est réalisé dans les règles de l'art, est automatiquement coupé à la moindre fuite par des disjoncteurs.

Mais, que faire en cas de fuite sur un réseau de gaz de ville ? Il n'existe pas d'équivalent au disjoncteur différentiel ou au fusible !

C'est ce que je vous propose de découvrir dans ce billet.



Attention, règles locales !

Les informations contenues dans ce billet concernent uniquement le cas de la distribution de gaz de ville par [GRDF](#) , donc en France métropolitaine, à l'exclusion de certaines municipalités qui ont leur propre organisme distributeur.

1. Oh, une fuite !

Savez-vous comment on détecte une fuite de gaz chez un particulier – le genre qui est trop faible pour être perçu à l'odeur ou à un sifflement ?

À l'eau savonneuse.

Je ne plaisante pas : on passe les tuyauteries à l'eau savonneuse (pas n'importe quoi quand même, un mélange bien dosé) et on observe si de petites bulles se forment. Si la canalisation à

2. La fuite amont

inspecter n'est pas en service, on la met sous pression à l'aide d'une espèce de pompe. Il existe des détecteurs de gaz dans l'air ambiant munis d'embouts «renifleurs» (des longs tuyaux fins pour aller fouiner dans les recoins), mais dans tous les cas on finit à l'eau savonneuse pour trouver l'emplacement exact de la fuite.

Les fuites faibles sont difficiles à détecter malgré l'odeur épouvantable du gaz, entre autre à cause de la très faible pression de service du gaz de ville : 300 mbar en amont du compteur, 20 mbar en aval – soit la pression exercée une hauteur de 20 cm d'eau.

Et donc, lors de l'entretien annuel de la chaudière, le technicien a procédé à une détection des fuites, et en a trouvé une.

En amont du compteur, c'est-à-dire à un endroit qu'il n'a pas le droit de toucher: le compteur et ce qu'il y a avant appartiennent à GRDF, qui les gèrent.

2. La fuite amont

Quelques seconde de recherche m'envoient sur [la page d'Urgence Sécurité Gaz de GRDF](#)  . J'appelle le numéro indiqué, et là, surprise:

Toute fuite, aussi minuscule soit-elle¹, est considérée comme une urgence, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Donc, un quart d'heure plus tard, j'ai chez moi un technicien qui vérifie la présence de la fuite, la localise, change l'antique robinet d'arrêt juste avant le compteur, vérifie... et trouve une *autre* fuite. En aval du compteur. Donc, hors de son périmètre d'intervention. Il va falloir rappeler le plombier, c'est dommage, il était là y'a à peine une demi-heure... J'ai un rendez-vous pour le lendemain matin.

3. La mise en sécurité

Deuxième surprise: GRDF est garant de la sécurité du réseau gaz. Ça implique que s'il y a une fuite non résolue en aval du compteur, le compteur est mis en sécurité. Qu'est-ce que ça veut dire?

Le robinet compteur est *verrouillé*² en position fermée, avec une étiquette qui indique qui a le droit de le rouvrir, un sceau, et les données du compteur (numéro + index courant) sont envoyées à GRDF. Seul GRDF peut le rouvrir³.

Concrètement, ça veut dire que je n'ai plus de gaz jusqu'au lendemain matin. Donc plus de chauffage – inutile en cette saison sous mes latitudes –, mais aussi plus d'eau chaude sanitaire, et plus de cuisson...

1. Ici quelques bulles à peine perceptibles.

2. *Physiquement* verrouillé, avec une tige qui interdit la manœuvre du robinet et tout.

3. Dans ce cas précis. L'étiquette attachée indique d'autre cas où le client, ou un opérateur tiers, a le droit de rouvrir le gaz, et dans quelles conditions.



La sécurité avant tout

Un esprit joueur pourrait être tenté de *ne pas* appeler GRDF face à une fuite de gaz mineure⁴ pour éviter de se faire bloquer son compteur le temps de la réparation.

Ce serait de la stupidité à l'état pur. Cette procédure est là pour garantir la sécurité des personnes et des biens. Un tuyau qui fuit est fragilisé, et malgré la faible pression, il n'y a aucun moyen de savoir comment la fuite va évoluer. Mieux vaut vivre un week-end pénible sans gaz que de gérer les dégâts d'une explosion...

4. La réparation et la remise en service

Je vous fait grâce des aléas survenus lors de la réparation, ils sont hors sujet (mais je voudrais rappeler que des secrétaires compétentes, c'est important pour la bonne marche d'une entreprise et la relation client).

Quoiqu'il en soit, une brasure plus tard, j'ai une installation gaz qui ne fuit plus. Et maintenant?

Eh bien, il faut rappeler GRDF (au même numéro qu'avant) et demander la libération du compteur. Ça peut être un peu plus long parce que les urgences passent d'abord, mais sauf gros problème en cours, GRDF garantit un passage dans les 4 heures après l'appel, et on peut appeler jusqu'à 21 h le samedi (je n'ai pas les horaires des autres jours). Par contre, on ne peut pas prendre de rendez-vous, parce que les urgences avant tout.

Le technicien passe dans la plage prédéfinie, vérifie que tout est OK pour lui, libère le compteur et prévient GRDF que tout est bon. Et c'est reparti !

D'une manière générale, le service GRDF est très bon, conscient des problèmes provoqués par une fuite de gaz comme de l'inconvénient de ne plus en avoir, et est assez bien organisé pour minimiser les impacts tout en garantissant la sécurité.

5. Combien ça coute ?

Tout ce qui est en amont du compteur et qui est géré par GRDF : rien. C'est efficace et gratuit, y compris l'appel (c'est un numéro vert).

Tout ce qui est en aval du compteur : ça dépend de votre contrat avec votre plombier, mais c'est à votre charge (84 € pour une brasure en urgence un samedi dans un endroit pénible d'accès, je trouve que je m'en sors bien).

À noter que je suis propriétaire. Si vous êtes locataires, je ne sais pas si ça fait partie des charges qui doivent être supportées par vous ou par votre propriétaire.

4. Disons, imperceptible à l'odeur ou au bruit.

Conclusion

Conclusion

Icône CC BY-SA d'après sflaw [↗](#) .